

Jean-Christophe HEMERY
Isabelle HEMERY-BOYAVAL
Maxime WAUTERS
Pierre HEMERY
Notaires associés
Successeurs de Maître Jean-Pierre DESOOMER

AIDE MEMOIRE SUCCESSIONS

- Un acte de décès,
- Livret de famille du défunt (de la défunte) et son contrat de mariage s'il en existe un,
- Questionnaire d'état civil joint, à compléter,
- Copie de la donation entre époux du défunt (de la défunte) s'il en existe un,
- Testament que le défunt (de la défunte) aurait pu faire ou le nom et l'adresse de la personne chez qui se trouverait un testaments,
- Livrets de Caisse d'Epargne,
- Un relevé d'identité bancaire concernant chacune des banques et comptes chèques postaux où est ouvert un compte au nom du défunt (de la défunte) (compte-joint y compris),
- Liste des titres de bourse, nominatifs ou au porteur, au domicile,
- Tous documents concernant chacune des retraites et pensions que le défunt (la défunte) ou le conjoint percevait,
- Cartes grises des automobiles ayant appartenu au défunt (à la defunte),
- Tous documents ou renseignements concernant des créances,
- Tous renseignements concernant les dettes du défunt (de la défunte),
- Tous renseignements sur les secours dont aurait pu bénéficier le défunt (la défunte) au titre de l'Aide Sociale,
- Toutes factures (frais de dernière maladie, emprunts, impôts, frais funéraires, etc),

Renseignements relatifs aux biens immobiliers

- Copies des actes d'acquisition, d'immeubles (ventes, partages, attestations de propriété, échanges, procès verbaux de remembrement, procès verbaux d'ajudication),
- Baux et renseignements sur les locations consenties,
- Dernières quittances de primes d'assurance des immeubles,
- Nom et adresse du gérant,
- Nom et adresse du syndic,

Réception : Du lundi au vendredi : 9h30-12h15 & 13h50-17h45
Permanence immobilière le samedi : 9h30-12h
Parkings : Rue de la Pomme d'Or - Mairie
E-Mail : hemery@notaires.fr

Standard : 03.21.34.67.24
Immobilier : 03.21.34.36.60
Gestion locative : 03.21.34.07.11
Télécopie : 03.21.34.48.65

Renseignements relatifs à un fonds de commerce
(éventuellement consulter l'expert comptable)

- Acte d'achat,
- Kbis,
- Numéro d'immatriculation à l'I.N.S.E.E,
- Polices d'assurances,
- Bail,
- Chiffre d'affaires et bénéfices commerciaux des trois dernières années
- Contrat de mise en location gérance
- Inventaire du matériel
- Inventaire des marchandises avec leur valeur au jour du décès.

Vous aurez également à fournir tous renseignements

- Sur les donations ou constitutions de dot faites aux enfants pendant le mariage,
- Sur les donations ou successions recueillies par le défunt (la défunte) ou son conjoint pendant le mariage,
- Sur toutes ventes de biens propres ayant appartenu au défunt (à la défunte)